



# Conformer son logement aux exigences du classement

- **Présenter un logement impeccable, à l'intérieur comme à l'extérieur :**  
La propreté des lieux et du matériel est essentielle. Les sols, murs et plafonds de toutes les pièces ne présentent pas de défauts apparents. Les peintures ou les tapisseries sont en bon état.
- **Proposer un logement accueillant et confortable :**  
Ne négligez aucun détail, même dans les pièces que vous jugerez peu importantes. Par exemple dans la salle d'eau, pensez aussi aux accessoires indispensables comme : petite poubelle, patères, porte-savon... Proscrivez la vaisselle dépareillée, le vieux linge de maison, les appareils électriques anciens et défectueux, les ampoules apparentes...
- **Soigner la décoration :**  
Veillez à proposer une décoration sobre dans chaque pièce, qui plaira au plus grand nombre. Evitez une personnalisation trop importante (photos de famille, signes religieux...). Mettez sur l'harmonie générale.
- **Installer des meubles fonctionnels, en nombre suffisant et harmonieux :**  
Dans la cuisine :  
En plus des placards de rangement du matériel mis à disposition, prévoyez des rangements libres afin que vos clients y stockent les denrées alimentaires.  
Dans le séjour :  
La table et les chaises sont adaptées à la capacité d'accueil. Un buffet et/ou des étagères permettent à vos clients d'entreposer leurs effets (surtout si des couchages y sont comptabilisés).  
Dans les chambres :  
Les placards sont équipés de penderies et de plusieurs étagères et les cintres qui s'y trouvent sont harmonisés. Chaque lit reçoit, dans la mesure du possible, une table et une lampe de chevet individuelle, y compris les lits superposés.  
Dans la salle d'eau :  
Proposez des espaces de rangement pour les trousseaux et le linge de toilette.
- **Opter pour du matériel solide et en bon état :**  
Pour tous vos meubles, matelas et sommiers, appareils électroménagers, accessoires, et encore plus pour les équipements bébé, privilégiez l'acquisition de matériels durables, de qualité et peu fragiles.
- **Laisser en permanence le matériel de ménage :**  
Le mieux est de proposer un rangement dédié aux ustensiles de nettoyage (seau, serpillère, balai, balai-brosse...) ainsi qu'aux produits ménagers, pour ne pas laisser « à la vue ».
- **Protéger les matelas pour une literie irréprochable :**  
Fournissez des alaises imperméables, que vous changerez entre chaque location. Remplacez régulièrement le matériel de literie quand celui-ci est taché et/ou abîmé (oreillers, couettes, alaises, matelas...).
- **Proposer une location respectueuse de l'environnement :**  
Sans être exhaustive, voici une liste d'équipements recommandés pour la maîtrise des dépenses d'eau et d'énergie qu'engendre une location saisonnière :

### Limiter la consommation d'eau :

Installez des embouts à débit économique à visser sur le robinet (mousseur), des pommes de douche avec aérateur,

Optez pour un mitigeur thermostatique pour trouver rapidement la bonne température et limiter le débit d'eau,

Privilégiez des toilettes avec mécanisme à double flux. Pour les WC non équipés, des plaquettes de réservoir ou le sac économiseur d'eau peuvent être installés.

### Réduire la consommation d'énergie :

Gérez plus efficacement le chauffage avec un double ou triple vitrage, et l'installation d'un programmateur,

Enveloppez votre ballon d'eau chaude avec un matériau isolant. La tuyauterie pourra aussi être isolée avec des protections,

Favorisez l'acquisition d'appareils électroménagers à basse consommation,

Installez des ampoules « Basse-Consommation ».

### Sensibiliser la clientèle :

Encouragez l'utilisation de produits d'entretien plus respectueux de l'environnement en fournissant des produits ménagers éco-labellisés,

Informez sur les éco-gestes (exemple : transport public à disposition, extinction des lampes, fermeture des fenêtres...) à travers un affichage ou une information dans le livret d'accueil,

Incitez aussi vos hôtes à trier correctement leurs déchets grâce à la mise à disposition de poubelles appropriées, en respect des règles locales. Produisez une information claire sur le mode de tri, dans votre livret d'accueil.